



MESSAGES CLÉS DE LA COMMUNAUTÉ MÉTÉOROLOGIQUE POUR LA COP-20

Introduction

Le présent document a été établi pour tenir informés les directeurs et les délégués des Services météorologiques et hydrologiques nationaux (SMHN) participant à la Conférence des Parties (COP) à la Convention-cadre des Nations Unies sur les changements climatiques (CCNUCC), et pour les aider à recenser et définir les domaines et les services techniques essentiels auxquels les SMHN prennent part afin de mettre en œuvre la Convention. Il situe également le rôle des SMHN dans le contexte des domaines de travail et des organismes pertinents établis par les Parties au titre de la Convention. Les messages clés apparaissent dans des encadrés comme celui-ci:

Les SMHN sont les principaux détenteurs et fournisseurs des données et des compétences nécessaires pour favoriser les services climatologiques. Ces services constituent le fondement sur lequel reposent les travaux d'adaptation au niveau national, ainsi que les efforts de surveillance à l'échelle mondiale de la concentration des gaz à effet de serre dans l'atmosphère et du changement climatique. Il importe par conséquent que les SMHN puissent accéder aux ressources financières, humaines, techniques et institutionnelles dont ils ont besoin pour pouvoir mener un large éventail d'activités dans le domaine du climat.

Pour agir en faveur du climat, il faut pouvoir disposer d'informations scientifiques de haute qualité. Les données et les informations climatologiques ainsi que la connaissance scientifique du climat apportent une contribution capitale à toutes les facettes du développement dans le contexte du changement climatique. Il est devenu urgent de donner aux établissements de recherche du monde entier les moyens scientifiques et opérationnels de répondre aux besoins des décideurs et des communautés vulnérables en matière d'informations et de services. Les SMHN, les centres climatologiques régionaux (CCR) qui en relèvent et d'autres organismes et partenaires concernés jouent un rôle clé dans la transposition des connaissances climatologiques en mesures concrètes. Les initiatives d'envergure internationale telles que le Cadre mondial pour les services climatologiques (CMSC), qui visent à aider les responsables politiques et autres décideurs à tirer parti de l'information climatologique, doivent pouvoir reposer sur des réseaux adéquats d'observation du climat et sur des connaissances scientifiques de pointe aux niveaux mondial, régional, national et local.

Les conclusions du cinquième Rapport d'évaluation du GIEC et les informations disponibles dans des publications essentielles de l'OMM comme le Bulletin sur les gaz à effet de serre, le Bulletin sur la couche d'ozone et les Déclarations sur l'état du climat devraient permettre d'étayer l'affirmation selon laquelle la climatologie est suffisamment robuste pour appuyer de manière efficace et rentable l'élaboration et la mise en œuvre des politiques. Parallèlement, il est nécessaire de continuer à progresser dans le domaine de la réduction d'échelle des prévisions climatologiques et dans les efforts de communication et de sensibilisation concernant les risques liés au climat.

Si la climatologie ne cesse d'évoluer, elle est déjà en mesure de soutenir l'élaboration des politiques et leur mise en pratique. Il sera par exemple important de faire en sorte que les investissements dans les infrastructures s'appuient sur les prévisions climatiques à moyen et long terme et les statistiques historiques pour tenir compte des conditions climatiques. Les informations sur le climat représentent aussi un élément essentiel à l'appui du programme d'action au-delà de 2015. Ce programme découlera non seulement des conclusions de la COP-21, mais aussi de celles de la Troisième Conférence mondiale des Nations Unies sur la réduction des risques de catastrophe (Cadre d'action de Hyogo 2) qui aura lieu en mars 2015 à Sendai, au Japon, et des objectifs en matière de développement durable, qui concernent aussi bien le climat que la réduction des risques de catastrophe.

Le 23 septembre, le Secrétaire général des Nations Unies a organisé à New York un Sommet sur le climat qui a regroupé des dirigeants des secteurs public et privé et de la société civile dans le but de donner un nouvel élan politique et de prendre davantage de mesures et d'engagements à tous les niveaux afin de promouvoir l'atténuation des effets du climat et l'adaptation au climat, et de renforcer le soutien en faveur d'un accord juridique mondial d'ici 2015. Dans le cadre de ce Sommet, l'OMM a été chargée d'organiser, en collaboration avec l'UNESCO et l'UNITAR, une Session thématique sur les sciences du climat qui a permis de montrer que des informations scientifiques de haute qualité sont utiles aux décideurs et favorisent les actions pour le climat. Cette session a aussi montré que des méthodes créatives de communication autour de la climatologie permettent de sensibiliser les acteurs publics et privés et les personnes à ces questions, et de les encourager et les aider à réduire les émissions de gaz à effet de serre et à améliorer l'adaptation aux changements climatiques.

Sous la houlette du Président de la Mongolie et du Président de la Guyane, la Session thématique sur les sciences du climat a adressé le message suivant: la science a établi que le réchauffement du système climatique est sans équivoque, que les changements observés sont sans précédent depuis des décennies, voire des millénaires, et que l'influence de l'humanité en est la cause principale. Cette session a permis de mener de manière interactive un examen attentif de l'interface entre science et action, et elle a mis en lumière la nécessité de prendre d'urgence des décisions en s'appuyant sur des conclusions scientifiques. Le changement climatique peut réduire à néant nos efforts de développement durable, compromettre la lutte contre la pauvreté, remettre en cause la sécurité alimentaire et la santé et rendre les mesures d'adaptation plus coûteuses et plus difficiles, voire impossibles. Pour agir de manière intelligente, nous tous, particuliers et décideurs des secteurs public et privé, devons avoir accès à des données scientifiques, des informations et des services climatologiques solides. Il est certes nécessaire d'investir davantage dans la science pour améliorer nos connaissances et réduire le degré d'incertitude actuel, mais il est inutile d'attendre d'être sûrs à 100 %. La base de connaissances requise pour prendre des mesures éclairées est déjà disponible et permet d'orienter les politiques et les décisions en matière de climat de l'échelle nationale jusqu'à l'échelle locale. À l'occasion de cette session, le Bulletin de l'OMM sur les gaz à effet de serre a vivement attiré l'attention des participants en raison de la gravité de la situation et de l'urgence des mesures à prendre.

1. Organe subsidiaire de conseil scientifique et technologique (SBSTA)

1.1 Connaissances requises pour le Cadre d'adaptation de Cancún

L'OMM et ses 191 Membres, ainsi que son réseau mondial de SMHN appliquant des normes et des protocoles universellement convenus, favorisent la mise en œuvre d'initiatives en matière d'adaptation. Dans le contexte de la CCNUCC, ces initiatives comprennent par exemple le Programme de travail de Nairobi concernant les incidences des changements climatiques ainsi que la vulnérabilité et l'adaptation à ces changements, et le Cadre d'adaptation de Cancún.

L'OMM et les SMHN de ses Membres disposent d'un vaste réservoir de compétences, de capacités de service, de données et d'outils qui peuvent être mis à profit par le biais des

gouvernements, programmes, commissions techniques, équipes d'experts et organismes partenaires. En combinant ses solides compétences scientifiques et techniques avec le savoir local, régional et mondial, l'OMM peut établir des analyses rigoureuses et ciblées à l'intention de l'Organe subsidiaire de conseil scientifique et technologique (SBSTA) et de l'Organe subsidiaire de mise en œuvre (SBI). L'Organisation offre un cadre mondial coordonné de production des données climatologiques nécessaires à l'évaluation des changements climatiques et de leurs incidences sur les secteurs vulnérables et le développement économique des pays. Ces données sont aussi très importantes pour les programmes de recherche et pour la conception de politiques d'adaptation.

Il existe actuellement un problème de communication entre les décideurs, les populations vulnérables, les spécialistes du développement et les climatologues, en particulier dans les pays en développement et les pays les moins avancés, à l'égard des connaissances et des capacités disponibles pour étayer les efforts d'adaptation. Ce problème touche aussi aux processus permettant d'élaborer et de mettre en œuvre des plans d'adaptation nationaux. Une stratégie concertée de promotion et de sensibilisation à l'égard des services techniques, du renforcement des capacités, des services de conseil et de la recherche pourrait aider à surmonter ce problème en facilitant la prestation de services climatologiques opérationnels à l'appui de l'adaptation.

L'OMM favorise l'élaboration et la diffusion de méthodes et d'outils d'évaluation des incidences et de la vulnérabilité dans les domaines de la météorologie, de l'eau et du climat. Elle dirige les activités internationales qui visent à améliorer le recueil, la gestion, l'échange, la mise à disposition et l'exploitation de données d'observation et d'autres informations pertinentes sur le climat actuel et passé et ses incidences. L'Organisation facilite aussi la mise en place d'une architecture mondiale de systèmes d'observation, y compris par satellite.

Les SMHN devraient participer à des travaux de recherche interdisciplinaires conjuguant les sciences naturelles et les sciences sociales en vue d'élucider et de mieux faire comprendre les incidences des changements climatiques annoncés sur les ressources en eau, la santé, les zones humides et autres écosystèmes naturels, les zones urbaines et rurales et les systèmes de subsistance. Il s'agit en effet de favoriser l'adaptation au changement climatique dans l'intérêt des populations et de ceux qui s'occupent de planifier les ressources. Les résultats de ces travaux sont notamment nécessaires pour faciliter l'élaboration des plans d'adaptation nationaux décrits plus loin.

Le Cadre mondial pour les services climatologiques aide les gouvernements à mettre en place les capacités nécessaires pour mieux anticiper les conséquences de l'évolution du climat, et en particulier la multiplication éventuelle des extrêmes climatiques. Ces travaux consistent notamment à combler les lacunes en matière d'information aux niveaux mondial, régional, national et local, à mettre les informations sur le climat au service de divers secteurs socio-économiques, à effectuer des recherches, des modélisations et des prévisions, et à concevoir des mesures d'atténuation et d'adaptation. La mise en œuvre de ce Cadre au niveau national permet donc d'établir une plateforme de connaissances pour faciliter l'application des mesures d'adaptation.

1.2 Développement et transfert de technologie et mise en œuvre du mécanisme technologique

La climatologie et ses applications revêtent une importance cruciale dans le contexte des changements climatiques, non seulement au regard de l'atténuation de ces changements mais aussi dans le domaine de l'adaptation. Il convient de rendre immédiatement accessibles des informations sur le temps et le climat qui soient authentiques, fiables et bien étayées sur le plan scientifique, grâce à des systèmes et des programmes d'observation, de traitement de données, de recherche, d'évaluation, de surveillance, de prévision, de communication et de sensibilisation.

L'OMM coordonne les mesures prises pour faire face aux nouvelles exigences technologiques liées aux données climatologiques et aux produits et services de surveillance du climat. Ces données et ces services sont nécessaires pour l'analyse et l'évaluation des extrêmes climatiques, pour les politiques nationales et régionales d'adaptation au changement climatique et pour la conception et la mise en œuvre de systèmes d'alerte précoce et de «veilles climatiques».

Les commissions techniques de l'OMM, les programmes internationaux, le Système mondial de traitement des données et de prévision (SMTDP), le Système d'information de l'OMM (SIO), le Système mondial de télécommunications (SMT) et les centres climatologiques régionaux (CCR) permettent aux SMHN de contribuer aux travaux du Centre et Réseau de technologie climatique (CTCN) dans le cadre de la Convention.

L'OMM s'emploie résolument à coordonner la mise en œuvre et l'utilisation de technologies de l'information et de la communication destinées à améliorer la production, l'échange et la diffusion, à l'échelle nationale, régionale et mondiale, des informations et des alertes concernant le temps, le climat et l'eau. L'Organisation s'attachera à étendre son système d'information de façon à servir les objectifs du programme de développement des Nations Unies au-delà de 2015. Les technologies de l'information ont donc un rôle essentiel à jouer s'agissant de favoriser l'accès aux informations et aux services météorologiques, climatologiques et hydrologiques. Ces services contribuent à la protection des personnes et des biens ainsi qu'au développement durable pour le bien des peuples du monde.

1.3 Recherche et observation systématique

Les décideurs, les spécialistes de la planification du développement, les agriculteurs, le monde de la santé et les acteurs d'autres secteurs socio-économiques ont besoin d'accéder en temps voulu à des informations sur le climat dignes de foi et faciles à comprendre. Les systèmes d'observation du climat, notamment en Afrique, présentent de graves lacunes auxquelles il convient de remédier pour consolider l'assise scientifique des politiques et faciliter le processus de décision. Le manque de données et de systèmes d'observation adéquats constitue un obstacle de taille pour les chercheurs qui s'efforcent de déterminer les conditions climatiques passées et actuelles et de mener des recherches sur les risques climatiques, leurs incidences et les mesures d'adaptation.

Étant donné que l'OMM et le Système mondial d'observation du climat (SMOC) qu'elle coparraine fournissent l'essentiel des programmes d'observation systématique prévus par la Convention, les SMHN peuvent jouer un rôle de premier plan lors des négociations consacrées à cette question. L'Organe subsidiaire de conseil scientifique et technologique (SBSTA) reçoit du Secrétariat du SMOC des comptes rendus réguliers sur le processus d'évaluation de l'efficacité des systèmes mondiaux d'observation à des fins climatologiques et les progrès de la mise en œuvre du SMOC. Le deuxième rapport d'évaluation sur l'état d'avancement du SMOC et le troisième rapport sur l'efficacité des systèmes d'observation paraîtront en 2015. Le rapport d'évaluation portera sur la manière dont le SMOC permet d'obtenir les données et les informations nécessaires aux mesures d'adaptation aux services climatologiques tandis que le rapport sur l'efficacité des systèmes d'observation jettera les bases d'un nouveau plan de mise en œuvre du SMOC, prévu pour 2016. Ce dernier rapport ainsi que le projet de plan de mise en œuvre seront présentés à la quarante-troisième session du SBSTA pendant la vingt-et-unième session de la Conférence des Parties à la CCNUCC (COP-21).

L'extraction, la numérisation et l'analyse des données climatologiques anciennes revêtent une importance capitale. Récupérer des données anciennes permet de compléter à peu de frais les nouvelles observations et d'étendre ainsi considérablement la période et le champ d'application couverts par les enregistrements climatologiques.

La nécessité de disposer de données détaillées et à haute résolution sur les aspects régionaux de la variabilité et de l'évolution du climat se fait de plus en plus sentir dans des disciplines comme l'hydrologie. Les responsables politiques et les décideurs ont aussi besoin de ces données pour évaluer les incidences des changements climatiques et mettre au point des politiques d'adaptation. Le Programme mondial de recherche sur le climat (PMRC) vise à répondre à ces besoins.

Les projections concernant les changements climatiques s'appuient sur des modèles globaux; or ces modèles n'offrent pas une résolution spatiale assez fine pour toutes les applications. Les ressources informatiques disponibles sont parfois insuffisantes pour procéder à des simulations directes aux échelles voulues. Par conséquent, diverses techniques ont été mises au point pour réduire l'échelle des projections climatiques mondiales (et des prévisions climatiques à courte échéance) et obtenir ainsi des informations plus détaillées à l'échelle régionale.

Le Programme mondial de recherche sur le climat (PMRC), qui est coparrainé par l'OMM, le Conseil international pour la science et la Commission océanographique intergouvernementale de l'UNESCO, dirige l'initiative CORDEX (Expérience coordonnée de modélisation du climat régional) qui vise à produire une nouvelle génération de projections climatiques pour toutes les régions du monde. Ces projections ont été utilisées dans les études d'impacts et d'adaptation sur lesquelles porte le Cinquième Rapport d'évaluation du GIEC, et elles le seront également dans les futures évaluations. L'expérience CORDEX facilite par ailleurs le dialogue entre, d'une part, les spécialistes des incidences et de l'adaptation et les autres secteurs concernés et, d'autre part, les spécialistes régionaux de l'information climatique.

Le PMRC favorise la recherche de pointe sur le climat afin de pouvoir faire face aux enjeux dans les domaines du niveau de la mer, de la disponibilité des ressources en eau, de la circulation atmosphérique mondiale, du climat régional, de la cryosphère et des extrêmes climatiques.

En collaboration avec le Programme mondial de recherche sur la prévision du temps, le PMRC et son réseau de chercheurs concentrent leurs efforts sur la mise en place de la coopération internationale et interdisciplinaire nécessaire pour parvenir à établir des prévisions continues aussi bien à court terme (météorologie) qu'à long terme (climat). Ces programmes du PMRC sont cohérents avec les priorités recensées par les parrains et les parties prenantes du PMRC ainsi qu'avec les composantes du CMSC axées sur la recherche.

Une action doit être engagée pour s'assurer que les observations essentielles à une bonne compréhension des systèmes terrestres, notamment de l'hydrosphère, la biosphère et la cryosphère, quittent le domaine de la recherche pour être intégrées dans un réseau de surveillance à long terme sûr et conforme aux principes de surveillance du climat établis par le Système mondial d'observation du climat.

1.4 Questions se rapportant à l'agriculture

L'OMM privilégie une orientation scientifique pour renforcer les stratégies d'adaptation dans le secteur de l'agriculture, tout en s'employant à promouvoir le développement durable, la productivité agricole et la sécurité alimentaire. Les SMHN contribuent à ce processus en

fournissant aux agriculteurs des services, notamment météorologiques, afin de les aider à mettre en place des systèmes agricoles viables et rentables. Ces services contribuent à améliorer les rendements, à accroître la qualité de la production, à réduire les pertes et les risques, à diminuer les coûts, à optimiser l'utilisation de l'eau, de la main-d'œuvre et de l'énergie, à préserver les ressources naturelles et à lutter contre la pollution engendrée par l'emploi de produits chimiques.

L'OMM apporte son aide aux SMHN dans un certain nombre de domaines liés à l'une des conclusions de la quarantième session du SBSTA concernant l'agriculture (FCCC/SBSTA/2014/L.14). Les priorités dans ces domaines sont notamment les systèmes d'alerte précoce et les plans d'urgence en cas d'événement météorologique extrême, l'évaluation des risques menaçant les systèmes agricoles et le recensement de mesures d'adaptation. De nombreux produits et services des SMHN tels que les prévisions météorologiques et les prévisions climatiques saisonnières aident la communauté agricole à trouver et à évaluer des pratiques et des technologies permettant d'améliorer la productivité, la sécurité alimentaire et la résilience de manière durable dans le domaine agricole.

L'OMM soutient les conclusions de l'Alliance mondiale pour une agriculture intelligente face au climat, qui appelle à œuvrer en faveur de gains durables et équitables de productivité et de revenus agricoles, à promouvoir une plus grande résilience des systèmes et des moyens d'existence agricoles, et à réduire ou neutraliser, dans la mesure du possible, les émissions de gaz à effet de serre de l'agriculture (en tenant notamment compte de la relation entre agriculture et écosystèmes). Les travaux de l'OMM et des SMHN ont permis de proposer de nombreux produits et services allant dans le sens de ces conclusions.

Dans le secteur agricole, les stratégies d'adaptation doivent également apporter des réponses plus efficaces au problème de la sécheresse qui sévit dans de nombreuses régions de la planète. En mars 2013, l'OMM, le secrétariat de la Convention sur la désertification et la FAO ont organisé, avec d'autres organisations partenaires, une Réunion de haut niveau sur les politiques nationales en matière de sécheresse, dont l'objectif était de favoriser, dans le monde entier, l'élaboration de politiques nationales dans ce domaine et la création de sociétés capables de mieux résister à la sécheresse. Les SMHN ont leur rôle à jouer dans la mise en œuvre de ces politiques nationales puisqu'elles s'inscrivent dans une stratégie intégrée d'évaluation et de gestion des risques de sécheresse. Deux initiatives ont été lancées au cours de cette Réunion de haut niveau et continuent de promouvoir les objectifs de celle-ci. Ces objectifs consistent à fournir un aperçu concret des mesures bien étayées sur le plan scientifique qui permettent de remédier aux principaux problèmes liés à la sécheresse et d'aider les gouvernements nationaux à adopter des politiques favorisant la coopération et la coordination à tous les niveaux du gouvernement.

La première de ces initiatives est le Programme de gestion intégrée des sécheresses, qui est coparrainé par l'OMM et le Partenariat mondial pour l'eau, en collaboration avec d'autres partenaires, et dont le but est d'aider les parties prenantes à tous les niveaux en leur proposant des orientations en matière de politique et de gestion, et en partageant avec elles des informations scientifiques, des connaissances et de meilleures pratiques. Les responsables du Programme ont fait paraître leur première publication, intitulée «*Guidelines for National Drought Management Policies and Preparedness Plans*» (Directives en matière de gestion nationale des sécheresses et de plans de préparation), qui peut être consultée sur le site Web du Programme (www.droughtmanagement.info).

Les responsables du Programme de gestion intégrée des sécheresses ont mis en place un projet régional en Europe centrale et orientale pour fournir des conseils pratiques concernant le renforcement des capacités en matière de gestion des sécheresses aux pays de la région dans le cadre de leurs efforts d'adaptation à la variabilité et au changement climatiques. Deux autres projets régionaux du Programme sont en cours de préparation dans la Corne de l'Afrique et en Afrique occidentale pour compléter les initiatives actuellement menées en matière de gestion des

sécheresses dans ces régions. Les Centres climatologiques régionaux de l'OMM et les partenariats nationaux du Partenariat mondial pour l'eau vont réunir des acteurs essentiels des communautés de l'eau et du climat, ainsi que des secteurs agricole et énergétique. En Asie du Sud, le Programme de gestion intégrée des sécheresses collabore avec l'Institut international de la gestion de l'eau et le chapitre régional du Partenariat mondial pour l'eau pour mettre en place un Observatoire des sécheresses de l'Asie du Sud, qui sera chargé de surveiller les sécheresses au Bangladesh, au Bhoutan, en Inde, au Népal, au Pakistan et au Sri Lanka.

La seconde initiative de la Réunion de haut niveau sur les politiques nationales en matière de sécheresse consiste à mettre en place une série d'ateliers régionaux sur le développement des capacités à l'appui des politiques nationales de gestion de la sécheresse. Ces ateliers sont organisés par le Programme d'ONU Eau pour le développement des capacités dans le cadre de la Décennie (UNW-DPC), l'OMM, la Convention des Nations Unies sur la lutte contre la désertification, la FAO et la Convention sur la diversité biologique. Ils sont destinés à sensibiliser les participants au rôle que peuvent jouer les mesures de préparation à la sécheresse dans l'élaboration de plans sophistiqués de gestion nationale des sécheresses. En effet, ces plans permettent de tenir compte des enjeux à long terme liés aux problèmes de sécheresse et de pénurie d'eau, et de promouvoir la collaboration entre différents secteurs dans le domaine de la gestion des sécheresses aux niveaux national et régional. Quatre ateliers ont été organisés en Europe centrale et orientale (Roumanie, juillet 2013), dans la région de l'Amérique latine et des Caraïbes (décembre 2013), en Asie-Pacifique (Viet Nam, mai 2014) et en Afrique orientale et australe (août 2014).

L'OMM veille à la coordination et à l'harmonisation de ces deux initiatives.

2. Organe subsidiaire de mise en œuvre (SBI)

2.1 Questions liées aux pays les moins avancés et aux plans nationaux d'adaptation

On attend très souvent des services climatologiques qu'ils traitent de la problématique du changement climatique et de l'adaptation, en particulier à l'échelon local. Les SMHN peuvent notamment répondre à ces attentes en établissant des corrélations entre les projections climatiques et les données et connaissances locales relatives au climat. Ces renseignements peuvent alors être utilisés pour proposer des stratégies d'adaptation permettant à la fois de contrer l'évolution des caractéristiques des phénomènes extrêmes, de s'y préparer et de trouver des parades efficaces.

Dans le contexte de l'adaptation au changement climatique, les SMHN sont des acteurs essentiels de la planification des mesures nationales dans pratiquement tous les secteurs. Leurs principaux services consistent notamment à fournir des informations et des conseils scientifiques sur la variabilité, les tendances et le changement climatiques (y compris au niveau des politiques). Les SMHN sont encouragés à continuer de jouer un rôle actif dans le processus mené par le Groupe d'experts des pays les moins avancés, qui relève de la Convention-cadre des Nations Unies sur les changements climatiques, et à fournir des conseils techniques à ces pays pour les aider à élaborer et à mettre en œuvre des plans d'adaptation nationaux, ou à contribuer de toute autre manière au programme de travail des pays les moins avancés. Les plans d'adaptation nationaux devraient permettre d'orienter l'attribution de fonds importants qui seront consacrés au domaine du climat à l'avenir.

Le Groupe d'experts des pays les moins avancés a dressé une liste précise des éléments sur lesquels ses travaux doivent porter. L'OMM peut apporter sa contribution dans les domaines suivants:

- i) *Recensement, analyse et gestion des données clés à l'appui de la planification et de la mise en œuvre des mesures d'adaptation, y compris le sauvetage et l'archivage des données;*
- ii) *Analyse des données climatologiques et élaboration/application de scénarios de changements climatiques pour l'évaluation des risques liés aux changements climatiques à l'échelle nationale, sectorielle et locale;*
- iii) *Mise au point de travaux de recherche et de programmes d'observation systématique à l'appui de l'analyse et de la planification des mesures d'adaptation.*

L'OMM aide les gouvernements, en particulier ceux des pays en développement, des pays les moins avancés et des petits États insulaires en développement à mieux comprendre et évaluer les conséquences du changement climatique ainsi que la vulnérabilité et l'adaptation à celui-ci, en faisant en sorte qu'ils aient accès à des informations climatologiques de meilleure qualité. Au cours de la Troisième Conférence internationale sur les petits États insulaires, tenue à Apia, à Samoa, du 1^{er} au 4 septembre 2014, l'OMM a lancé le «Partenariat du CMSC pour les petits États insulaires». Une grande campagne de sensibilisation, dont la devise était «*Weather Together*» (la météo main dans la main), a été menée avec l'aimable soutien des Chefs d'État de Samoa, du Tonga et des Îles Salomon. Diffusée sur de grandes chaînes de télévision, y compris en Australie et en Nouvelle-Zélande, ainsi que sur différentes stations de radio et dans la presse écrite, elle a touché un large public dans la région du Pacifique et des Caraïbes. Des parrains et d'autres types de partenaires apportent un soutien actif aux programmes de développement des capacités des SMHN et de l'OMM.

La Conférence ministérielle africaine sur la météorologie (AMCOMET), qui est une initiative conjointe de l'Union africaine et de l'OMM, offre un exemple de réussite de l'intégration des efforts visant à planifier les mesures d'adaptation. L'AMCONET est un mécanisme destiné à favoriser la volonté politique nécessaire pour renforcer les SMHN afin de leur permettre de jouer pleinement leur rôle d'acteur fondamental du développement national. Elle consolide les succès déjà enregistrés et renforce encore l'utilisation effective des produits et services météorologiques et climatologiques répondant aux besoins des utilisateurs finaux. Elle dirige les efforts de planification et d'intervention par le biais de la Stratégie africaine intégrée pour la météorologie (services météorologiques et climatologiques) pour faire en sorte que les SMHN africains puissent mieux s'attaquer aux problèmes de variabilité et de changement climatiques. Ce projet contribue dans une large mesure aux efforts déployés dans les domaines de la sécurité et du développement durable, et plus particulièrement aux mesures de lutte contre la pauvreté, d'adaptation au changement climatique et de réduction des risques de catastrophe. Sa contribution est primordiale au regard des aspects environnementaux, sociaux et économiques visés par les objectifs en matière de développement durable et au regard des objectifs du Millénaire pour le développement. Elle est aussi cohérente avec le programme de développement au-delà de 2015.

Par ailleurs, plusieurs institutions des Nations Unies s'efforcent de promouvoir la notion de gestion intégrée des sécheresses (voir le paragraphe 1.4 ci-dessus). Plus précisément, les pays sont encouragés à réagir de manière plus active aux sécheresses et à élaborer des politiques nationales à cet égard qui puissent faire partie intégrante des plans d'adaptation nationaux.

2.2 Mécanisme international de Varsovie sur les pertes et les dommages liés aux incidences des changements climatiques

Pour faire suite à la décision 3/CP.18 qui mettait en évidence le rôle et la contribution du CMSC, la COP-19 a établi le mécanisme international de Varsovie sur les pertes et les dommages liés aux incidences des changements climatiques au titre du Cadre d'adaptation de Cancún. Cette décision prend en compte les dispositions institutionnelles existantes, y compris certains organes constituants de l'OMM tels que les centres climatologiques régionaux et les commissions techniques. La décision de la COP-19 fait intervenir à tous les niveaux les groupes d'experts relevant de la Convention ainsi que l'expertise et les connaissances des organisations compétentes et des organes spécialisés extérieurs à la Convention, afin de réunir les compétences nécessaires pour traiter la question des pertes et des dommages liés aux phénomènes extrêmes et aux phénomènes à évolution lente. L'OMM contribuera au mécanisme international de Varsovie en mettant en œuvre le CMSC, notamment dans les pays en développement et les pays les moins avancés ainsi que dans les petits États insulaires en développement.

La surveillance des phénomènes extrêmes et des tendances climatiques entraînant des pertes et des dommages est une fonction exceptionnellement puissante de soutien des politiques, et les SMHN occupent une position unique pour pouvoir l'assurer. Les données sur les phénomènes extrêmes, les tendances climatiques à évolution lente et les pertes et dommages qui leur sont associés sont essentielles pour appuyer la mise en œuvre et le suivi non seulement du mécanisme international de Varsovie, mais aussi de l'adaptation en général et de la mise en œuvre des plans d'adaptation nationaux¹. Ces mêmes données sont également nécessaires pour suivre la mise en œuvre d'autres cadres extérieurs à la CCNUCC, comme par exemple les objectifs en matière de développement durable au-delà de 2015 et le mécanisme donnant suite au Cadre d'action de Hyogo, qui oriente les efforts internationaux de réduction des risques de catastrophe². À l'intersection de ces cadres politiques de haut niveau, le fait de recueillir de manière systématique des données sur des phénomènes extrêmes ou à évolution lente confère aux travaux consacrés à ce domaine l'une des plus hautes priorités en termes de soutien à la CCNUCC et aux programmes prévus au-delà de 2015.

Pour pouvoir corrélérer de manière exacte et systématique des pertes ou des dommages et les phénomènes extrêmes auxquels ils sont dus, chaque phénomène doit être caractérisé en termes de lieu, d'ampleur, de fréquence et de durée. Pour établir une corrélation exacte et systématique entre des pertes ou des dommages et des conditions climatiques évoluant plus lentement, il faut définir et suivre en permanence les indicateurs climatiques pertinents afin de pouvoir tenir dûment compte des pertes et dommages qui leurs sont imputables.

De nombreux pays ont déjà établi ou ont entrepris d'établir des systèmes de comptabilité des pertes et des dommages permettant de recenser le nombre de pertes de vies humaines ainsi que

¹ Groupe d'experts des pays les moins avancés (2012) *Plans nationaux d'adaptation. Directives techniques pour le processus des plans nationaux d'adaptation*, Secrétariat de la CCNUCC. Bonn, Allemagne, décembre 2012. (<http://unfccc.int/NAP>) pp. 104-116 (en anglais), et Comité d'adaptation (2013) *État d'avancement des travaux d'adaptation menés au titre de la Convention-cadre des Nations Unies sur les changements climatiques, 2013, Rapport thématique*, Secrétariat de la CCNUCC. Bonn, Allemagne, pp. 15-19 (en anglais).

² Document final – Groupe de travail à composition non limitée sur les objectifs de développement durable, 19 juillet 2014 (<http://sustainabledevelopment.un.org/focussdgs.html>) pp. 4 (17), 5 (1.5), et 13 (11.5) (en anglais) et Version pré-zéro du cadre de réduction des risques de catastrophes au-delà de 2015 – Co-présidents du Bureau du Comité préparatoire de la Troisième Conférence mondiale des Nations Unies sur la réduction des risques de catastrophe (http://www.wcdrr.org/documents/wcdrr/Pre-zero_draft_post2015_frmwk_for_DRR_8_August.pdf) pp. 4 (9-10) et 5-6 (12,i) (en anglais).

les dommages et les pertes subis en termes de logements, d'établissements de santé ou d'enseignement, d'infrastructures, etc., qui sont associés aux phénomènes dangereux ou extrêmes. Les SMHN ont un rôle essentiel à jouer pour fournir ces données et en garantir la qualité. Les rôles qu'ils peuvent plus particulièrement jouer à cet égard sont notamment les suivants:

- Qualifier ou valider officiellement les phénomènes extrêmes et communiquer la valeur des indicateurs climatiques essentiels pour lesquels des pertes et des dommages ont été enregistrés et signalés au niveau national;
- Archiver les données et les indices de tendances liés à ces phénomènes dans le cadre des systèmes d'archivage de pertes et de dommages nationaux ou sous-nationaux;
- Participer à l'élaboration de normes visant les applications de comptabilité des pertes et des dommages, notamment celles qui sont destinées à:
 - Qualifier les phénomènes extrêmes;
 - Recenser les phénomènes de manière non ambiguë en s'appuyant sur un système d'indexation universel;
 - Analyser des tendances et des variables essentielles concernant les phénomènes climatiques dangereux.

L'OMM a entrepris de rédiger une note de synthèse pour définir ces fonctions plus en détail. Elle favorisera en outre la diffusion de données essentielles et de produits et de services de prévision et d'analyse et s'associera aux actions menées dans le domaine du géocodage des données sur les dommages et les pertes associés à des phénomènes extrêmes et à des tendances à évolution lente. Ces travaux permettront également de favoriser le développement du Cadre mondial pour les services climatologiques, dont l'objectif est d'améliorer l'accès aux produits et services ayant de solides fondements scientifiques afin de faciliter la gestion des risques et la prise de décisions.

Les SMHN sont conscients qu'il convient également de continuer d'établir des jeux de données à référence spatiale réparties en catégories pour tous les secteurs exposés aux aléas climatiques (pour établir des statistiques sur le rendement des cultures, les écoulements fluviaux, les eaux souterraines, la santé et les admissions dans les hôpitaux, etc.) afin de faciliter la mise au point et le ciblage de modèles d'applications. À l'échelle nationale, les SMHN continueront de mettre en place des projets de sauvetage des données ainsi que des systèmes de gestion des données et de renforcer leurs capacités techniques dans les domaines de la cartographie et de l'analyse des risques.

2.3 Renforcer les capacités au titre de la Convention

Pour mener des travaux de renforcement des capacités au titre de la Convention, il est indispensable de disposer d'un accord institutionnel permanent.

L'OMM participe au programme de travail de Doha sur huit ans relatif à l'article 6 de la Convention, en vertu duquel les gouvernements sont tenus d'encourager et de faciliter l'éducation, la formation et la sensibilisation du public dans le domaine du changement climatique. L'OMM et cinq autres institutions des Nations Unies sont membres de l'Alliance des Nations Unies pour l'éducation, la formation et la sensibilisation du public aux changements climatiques. L'OMM apporte à l'Alliance ses précieux réseaux d'experts et de SMHN ainsi qu'un certain nombre de programmes se rapportant à l'enseignement, à la formation professionnelle et au renforcement des compétences scientifiques.

Pour renforcer les capacités, l'OMM met l'accent sur la formation aux méthodes et pratiques climatologiques. L'Organisation recense les meilleures pratiques en matière de prestation de services climatologiques afin d'aider les pays à intégrer de manière rationnelle les questions climatiques dans leurs programmes nationaux de développement durable (par exemple des programmes nationaux d'action pour l'adaptation aux changements climatiques ou des plans d'adaptation nationaux).

L'Organisation contribue également au lancement d'une initiative dynamique de développement des capacités visant à former la prochaine génération de scientifiques et à constituer des réseaux de chercheurs à l'échelle régionale et mondiale, en ciblant à terme le développement des capacités à l'échelle nationale. Cette initiative devrait permettre de mettre en place les ressources humaines nécessaires aux activités d'adaptation.

3. Financement des projets relatifs au climat

Initiative majeure coordonnée à l'échelle internationale, le Cadre mondial pour les services climatologiques vise à améliorer le bien-être de tous les éléments de la société qui sont vulnérables à la variabilité et à l'évolution du climat, en phase avec les mécanismes déjà en place. La mise en œuvre du Cadre mondial permettra de produire des connaissances scientifiques rationnelles qui auront des retombées positives directes sur l'adaptation à la variabilité du climat et aux changements climatiques.

Les fonds consacrés à la mise en œuvre du Cadre mondial favoriseront une application collective et concertée des mesures d'adaptation. Il sera nécessaire de puiser dans les ressources du Fonds vert pour le climat pour renforcer la base d'informations permettant d'analyser le changement climatique, notamment en s'appuyant sur le Cadre mondial, et plus particulièrement dans les pays en développement.